

# La graphologie est-elle une technique valide d'évaluation de la personnalité ?

Soumis par Benjamin Thiry

De nos jours, la graphologie est encore utilisée, surtout en France et en Belgique, dans le cadre de recrutement. Cette technique semble toutefois poser certaines questions déontologiques. Si elle suscite la conviction de ses praticiens et d'une partie de la population, bien peu d'études en ont exploré scientifiquement la fiabilité et la validité. La graphologie possède-t-elle réellement une assise pertinente? Est-il légitime de l'utiliser en tant qu'outil de recrutement?

**Introduction** La graphologie est une technique qui vise à déduire des caractéristiques psychologiques d'un individu à partir de l'observation de son écriture manuscrite. Celle-ci est décrite sous forme de signes graphiques qui, groupés en syndromes (Peugeot, Lombard & de Noblens, 1986), amènent le graphologue à formuler des hypothèses de personnalité. Historiquement, le premier auteur à avoir abordé le thème de la graphologie est l'italien Baldi (1622). Plus tard, alors qu'il cherche les traces de l'âme humaine, le théologien suisse Lavater (Seiler, 1995) développe l'idée selon laquelle l'écriture manuscrite serait une voie d'expression de l'individualité humaine. C'est encore un siècle plus tard, en 1872, qu'un prêtre français, Michon, invente le terme graphologie et établit une liste de signes graphologiques qui renvoient à des traits de caractère. La théorie et la propagation de la graphologie sont ensuite poursuivies par Crépieux-Jamin (1889, 1930). Ce dernier définit une première classification des signes graphiques (sous forme de genres) qui articulent les uns aux autres pour constituer des résultantes, à la source d'interprétations psychologiques. Ces interprétations, sous la plume de l'auteur, sont profondément empruntées de la morale de l'époque. En créant la notion d'harmonie de l'écriture, il agissait de distinguer les personnalités supérieures des inférieures, peu enclines à adhérer à des valeurs sociales suffisamment nobles à ses yeux. Bien que relativisant ces considérations moralistes, les graphologues français (Peugeot et al., 1986 ; Colo & Pinon, 2002) se réfèrent encore aux écrits de Crépieux-Jamin comme base à leur méthode d'analyse d'une écriture. Ecriture et personnalité seraient miroirs l'une de l'autre. Cette loi d'analogie défendue par Delamain (1949) constitue la clé de voûte des théories graphologiques. Encore aujourd'hui, Lascar & de Villeneuve (2008) défendent la pertinence de cette loi d'analogie.

Citons également des auteurs germanophones (Klages, 1917 ; Pulver, 1931 ; Heiss, Pophal, Müller & Enskat cités par De Bose, 1992) qui abordèrent l'écriture manuscrite sous l'angle du mouvement.

De nos jours, la graphologie est enseignée au sein d'écoles privées. Des associations de graphologues professionnels organisent des examens, délivrent des diplômes et militent pour la reconnaissance officielle de celui-ci auprès des pouvoirs publics. A l'heure actuelle, cette entreprise demeure inaboutie.

En Europe, c'est en France et en Belgique que la graphologie est la plus utilisée (Bruchon-Schweitzer & Lievens, 1991). Les graphologues sont souvent considérés comme des consultants, dans divers domaines : sélection du personnel, orientation scolaire et professionnelle, analyses privées rendues au client, expertises judiciaires, etc. De nos jours, elle est surtout présente dans le domaine du recrutement. Depuis la création de leur technique, une croyance forte unit les groupements de graphologues : leur outil peut aider l'humanité. Ils défendent donc la pertinence de leur outil et citent de nombreuses anecdotes pour défendre leur conviction.

**Fiabilité et validité de la graphologie** Une question se pose toutefois : quel est le lien précis entre l'écriture manuscrite et la personnalité ? Cette question peut surprendre certains graphologues qui conçoivent l'écriture comme le reflet exact du caractère : chaque particularité de l'écriture reflèterait une particularité psychologique. Or, cette conception ignore la notion d'erreur statistique, c'est-à-dire qu'elle ne prend pas en compte les imprécisions dues aux observations (les mesures) et à l'interprétation (le modèle théorique). Autrement dit, les ouvrages graphologiques ne fournissent jamais les indices de fiabilité (dans quelle mesure deux graphologues évaluent-ils une même écriture de manière identique ?) et de validité (dans quelle mesure les variables graphologiques sont-elles en lien avec la personnalité ?) des variables qui y sont définies. Ces deux notions ne trouvent aucune place dans la théorie graphologique actuelle, raison pour laquelle les graphologues contemporains s'en passent aisément. Par conséquent, la plupart des études scientifiques portant sur la graphologie furent menées par des psychologues. Un des premiers à s'y intéresser fut Binet (1898, 1904, 1906). A l'époque, celui-ci cherchait les manifestations de l'intelligence à travers de nombreuses activités humaines. Ses études sur la graphologie le mènent à penser qu'il y a une part de vérité mais qu'elle n'est jamais infaillible (Binet, 1906, p. 252). Il estime les résultats encourageants mais choisit toutefois de ne pas poursuivre ses recherches sur la graphologie. Par la suite, quelques autres chercheurs se sont intéressés à la graphologie mais le nombre d'études respectant des critères méthodologiques minimaux est finalement assez restreint.

Concernant la fiabilité, les recherches (notamment Nevo, 1986) invitent à distinguer trois types de variables graphologiques :

1. Les variables graphométriques : il s'agit des variables qui nécessitent des instruments de mesures tels qu'une règle millimétrée, une loupe graduée, un rapporteur, des grilles de mesures, etc. Ces instruments permettent notamment d'estimer ces caractéristiques de l'écriture manuscrite : taille des lettres, largeur des lettres, tailles des marges, espaces entre les lignes, espaces entre les mots, etc.
2. Les variables graphoimpressionnistes : il s'agit de variables impressionnistes que le graphologue estime de

manière globale à partir de l'écriture. Celle-ci est-elle ronde, angulaire, filiforme, rythmée, mouvementée, raide, souple, ferme, envahissante, etc. ?

3. Les variables graphodiagnostiques : il s'agit de caractéristiques psychologiques directement déduites de l'écriture sans se référer au vocabulaire graphologique. Telle écriture évoque-t-elle une grande force du Moi, une grande instabilité émotionnelle, un fort degré d'extraversion, un narcissisme important, une grande insincérité, etc. ?

A l'occasion d'une méta-analyse, Dean (1992) rapporte les indices de fiabilité sur base de 41 études. Selon lui, la fiabilité moyenne pour les variables graphométriques, graphoimpressionnistes et graphodiagnostiques est respectivement égale à .87, .64 et .36.

La fiabilité est bonne pour les variables qui sont mesurées objectivement mais diminue lorsque les jugements sont subjectifs et diminuent encore si les jugements portent sur des propriétés psychologiques supposées. Le degré d'accord entre graphologues sur les interprétations psychologiques est égal à .42, c'est-à-dire presque inutile aux yeux de Dean. Cet auteur va plus loin en affirmant que des juges naïfs, c'est-à-dire non graphologues obtiennent un accord d'interprétation assez proche de celui des graphologues.

Ce résultat indique un certain consensus entre les graphologues mais également une marge importante de désaccord.

Concernant la validité, des recherches ont tenté d'évaluer le lien entre des variables de l'écriture et des variables de personnalité. Une des premières (Hull & Montgomery, 1919) rapporte que la validité moyenne est égale à .016, c'est-à-dire quasiment nulle. Les prédictions faites par la littérature graphologique leur paraissent donc infondées. Si certaines recherches présentèrent des résultats plus positifs et encourageants (Castelnuovo-Tedesco, 1948 ; de Gobineau & Perron, 1954 ; Crumbaugh & Stockholme, 1977), de nombreuses autres confirmèrent le constat de Hull & Montgomery (1919). La méta-analyse de Dean (1992) porte sur 53 références satisfaisant à des critères méthodologiques minimaux. Elle permet de constater que la corrélation entre la graphologie et la personnalité est égale à .139 lorsque les écritures contenaient des éléments personnels au sujet des scripteurs. Lorsque le texte manuscrit est neutre, cette corrélation tombe à .066. Cette différence permet de constater que – contrairement à ce qu'ils disent ou pensent – les graphologues accordent une certaine attention au contenu des textes manuscrits et qu'ils en tirent des informations pertinentes. Les sept études omnibus retenues qui impliquent un grand nombre de variables graphologiques et psychologiques permettent de constater que seuls 5% des 1519 corrélations atteignent le seuil de significativité .05. Ce résultat est interprété comme étant dû au hasard.

Comme pour la fiabilité, Dean (1992) constate que des non graphologues parviennent à un résultat similaire à celui des graphologues.

Depuis lors, d'autres études (Tett & Palmer, 1997 ; Furnham, Chamorro-Premuzic & Callahan, 2003) confirment l'indépendance entre les variables graphologiques et la personnalité des scripteurs. Il existe toutefois peu d'études rigoureuses impliquant les variables graphologiques utilisées en France et en Belgique. Dans le cadre de notre propre recherche (Thiry, sous presse-a), nous avons donc souhaité nous inspirer de la graphologie française. C'est la raison pour laquelle nous avons d'abord tenté de définir une méthode d'observation graphologique fiable utilisant les variables graphologique françaises. Peu de variables graphoimpressionnistes et graphodiagnostiques peuvent être utilisées dans les traitements statistiques car leur fiabilité est problématique. Nous avons donc centré notre attention sur les variables graphométriques (e.g. la taille de la zone médiane, la longueur des marges, les espaces entre les lignes, etc.).

Nous avons donc rapproché nos variables graphologiques des variables psychologiques issues du modèle en cinq facteurs (Rolland, 2004). Nos résultats permettent de constater que les variables graphologiques sont indépendantes des traits de personnalité de ce modèle (Thiry, 2008).

Nous avons été sensibles à l'argument de certains graphologues (notamment Stein Lewinson, 1991) selon lequel la graphologie devrait être considérée comme une technique projective. Nous avons donc rapproché nos variables graphologiques de l'épreuve projective la plus utilisée dans le monde, le test de Rorschach. Nous avons administré ce test selon la méthode du système intégré (Exner, 1996). Nous avons comparé les variables graphologiques avec celles du Rorschach. A nouveau, les résultats (Thiry, sous presse-b) ne permettent pas de soutenir la véracité des interprétations graphologiques. Nos propres résultats semblent donc confirmer la littérature antérieure qui met cause les interprétations graphologiques classiques.

L'incontournable irrationnelUn constat s'impose toutefois : malgré les arguments scientifiques et rationnels, la croyance en la graphologie demeure intacte pour certaines personnes. Les associations de graphologues poursuivent leurs démarches pour convaincre les pouvoirs publics du bien fondé de leur pratique. A vrai dire, les graphologues ne restent pas totalement sourds aux arguments des scientifiques : ils y entendent la marque du rejet et du dédain. Depuis lors, ils sont restés en marge des méthodes expérimentales. Ils nourrissent une ambition paradoxale : accéder au statut de science sans recourir aux méthodes scientifiques.

L'argument principal avancé par la graphologie pour court-circuiter la démarche rationnelle est qu'il reste,

dans leur méthode, une part intuitive. Cette part intuitive n'est pas mesurable et empêche donc toute démonstration scientifique. En quelque sorte, ils affirment que pour cerner la part irrationnelle de la personnalité humaine, il faut recourir à une méthode elle-même irrationnelle.

Nous soutenons l'idée que la démarche intuitive de la graphologie répond en réalité aux règles du système expérientiel d'Epstein (1991). Celui-ci envisage un traitement de l'information effectué par deux systèmes différents : (a) le système rationnel et (b) le système expérientiel. De façon métaphorique, il dit que nous formulons nos jugements avec la tête mais également avec le cœur. Ces deux processus de jugement peuvent être cohérents l'un avec l'autre mais peuvent également être en conflit. Le conflit survient souvent du fait que les logiques inhérentes à ces deux systèmes ne sont pas identiques. En effet, le système expérientiel fonctionne de manière holistique, associationniste, métaphorique, affective, rapide, résistante aux changements et sous-tend de solides convictions. Le système rationnel, quant à lui fonctionne de manière analytique, logique, abstraite, raisonnée, lente, propice aux changements et nécessite le recours à des justifications. De nombreuses similitudes existent entre la méthode graphologique et le système expérientiel. Les graphologues ne cachent pas et précisent que le ressenti et l'intuition face à une écriture sont des lignes directrices importantes de l'analyse graphologique. Certes, ils font appel à des logiques rationnelles dans l'observation de l'écriture mais la dimension intuitive intervient au moins à deux niveaux importants de la graphologie : la première observation de l'écriture mais surtout la loi d'analogie (Delamain, 1949) qui est à la base de la théorie graphologique. En effet, les correspondances entre telle caractéristique de l'écriture et telle caractéristique psychologique furent découvertes intuitivement par les premiers graphologues. Par exemple, l'écriture molle « annonce la dominance du tempérament lymphatique ; elle signifie lourdeur, inactivité, paresse, indifférence » (Crépieux-Jamin, 1930, p. 433).

Avec le temps, ces interprétations furent nuancées par certains graphologues mais jamais profondément modifiées. La raison de cette constance réside en l'évidence des correspondances analogiques entre des particularités de l'écriture et des particularités psychologiques.

Ce système de croyances a donc été défendu par les premiers graphologues, portés par l'enthousiasme d'une découverte ressentie comme prodigieuse. Et pour cause, elle promettait de révéler le comportement des individus mais également les tréfonds les plus intimes de leur personnalité comme l'aurait fait une photographie de l'âme (Michon, 1875). Cet enthousiasme rappelle toutefois celui qui caractérise l'effet Barnum (Forer, 1949 ; Meehl, 1956 ; Dickson & Kelly, 1985) : un certain nombre d'affirmations sur la personnalité des êtres humains s'applique en réalité à tout le monde. En effet, beaucoup d'affirmations apparemment spécifiques sont triviales et sont autant mieux acceptées si elles sont connotées positivement. Même si certaines interprétations graphologiques sont très spécifiques, leur synthèse dilue leur spécificité (Dean, Kelly, Saklofske & Furnham, 1992). L'impression de validité ne permet donc pas d'affirmer la validité exacte d'une technique. L'illusion de la validité peut perdurer de manière tenace. Tel est le cas des illusions de corrélations qui mènent un individu à croire que tel et tel éléments sont liés alors que ce n'est pas le cas. Comme les stéréotypes, ces illusions de corrélation sont quasiment inévitables (Pohl, 2004). En effet, des biais cognitifs communs à tous les êtres humains induisent une certaine résistance au changement. Le biais rétrospectif et le biais de confirmation restreignent les jugements à des croyances antérieures et empêchent la prise en compte d'hypothèses pouvant invalider le postulat de départ. Ce dernier a donc tendance à trouver continuelle confirmation dans la réalité quotidienne et à amplifier l'effet de validité. Celle-ci est d'autant plus marquée que les affirmations graphologiques sont répétées, notamment au sein des groupes de pairs. La croyance graphologique est une idéologie qui unit les membres des associations de graphologues. L'identité professionnelle de graphologue renforce d'autant plus l'importance de cette idéologie. Cesser de croire à la graphologie revient à renoncer à cette identité professionnelle et à quitter ce groupe d'appartenance. Une dimension identitaire peut donc être également soulignée à côté de facteurs plus cognitifs.

La suppression de ces facteurs est impossible (Pohl, 2004). Seul le recours à la logique rationnelle et son approche méthodique et contrôlée permet de mettre en évidence la dimension irrationnelle des processus expérientiels.

Si on peut le formuler ainsi, les graphologues réclament le droit de recourir à la voie expérientielle pour valider leur croyance.

Cependant, la communauté scientifique a fait un autre choix : considérer comme preuve scientifique une preuve qui emprunte la voie du système rationnel. Il s'agit d'une voie longue, complexe et parfois contre-intuitive.

Jusqu'ici, chaque tentative sérieuse de recours à la voie rationnelle est soldée par la remise en question de la croyance initiale, celle selon laquelle l'écriture est le miroir de la personnalité.

Les conséquences déontologiques l'absence de preuves solides de la validité de la graphologie pose une question d'ordre déontologique.

En effet, les articles 5 et 18 du code de déontologie des psychologues praticiens français stipulent que :

Titre I, article 5 relatif à la Qualité scientifique :

Les modes d'intervention choisis par le psychologue doivent pouvoir faire l'objet d'une explicitation raisonnée de leurs fondements théoriques et de leur construction. Toute évaluation ou tout résultat doit pouvoir faire l'objet d'un débat contradictoire des professionnels entre eux.

Chapitre III, article 18 :

Les techniques utilisées par le psychologue pour l'évaluation, à des fins directes de diagnostic, d'orientation ou de sélection, doivent avoir été scientifiquement validées. (Société Française de Psychologie, 2008)

En outre, le code 3.2 du code de déontologie des psychologues belges stipule que :

Le psychologue exerce dans les limites des compétences issues de sa formation et de son expérience. Il le fait dans le cadre des théories et des méthodes reconnues par la communauté scientifique des psychologues, en tenant compte des critiques et de l'évolution de celles-ci. (Fédération Belge des Psychologues, 2008)

Si on se réfère à ces articles, l'usage de la graphologie comme outil d'évaluation de la personnalité par un psychologue placerait celui-ci en porte-à-faux avec sa déontologie.

Conclusion Depuis sa découverte au 19<sup>ème</sup> siècle, la graphologie suscite conviction et enthousiasme parmi ses praticiens et une partie de la population. Les études scientifiques ternissent toutefois les ambitions de la graphologie : la fiabilité des interprétations psychologiques est faible et sa validité pour prédire la personnalité quasiment nulle. Les résultats empiriques ne permettent pas de soutenir la pertinence de la loi d'analogie qui est aux fondements des interprétations graphologiques. Cette loi repose sur une logique associationniste, métaphorique et intuitive qui induit des illusions de corrélation. Un constat s'impose toutefois : les arguments rationnels n'atteignent pas la croyance en la graphologie. Cette croyance est sous-tendue par une logique expérientielle indépendante de la logique rationnelle. De nombreux biais cognitifs et le rôle important joué par l'effet Barnum permettent de soutenir des croyances, qu'elles soient correctes ou erronées. Ces processus font partie intégrante de la pensée humaine et concourent à son fonctionnement normal. A nos yeux, la croyance en la graphologie n'est ni plus ni moins dangereuse qu'une autre croyance. Par contre, l'utilisation de la graphologie pour retenir ou écarter certains candidats dans le cadre d'un recrutement pose un problème d'ordre déontologique. A l'heure actuelle, aucun argument rationnel ne permet de soutenir l'usage de la graphologie dans le cadre du recrutement.

#### Références

- Baldi C. (1622). La lettre déchiffrée. Les Belles Lettres. Paris. 1993.
- Binet A. (1898). Revue générale sur la graphologie. L'Année Psychologique, 4, 598-616.
- Binet A. (1904). La graphologie et ses révélations sur le sexe, l'âge et l'intelligence. L'Année Psychologique, 10, 179-210.
- Binet (1906). Les révélations de l'écriture d'après un contrôle scientifique. L'Harmattan. Paris. 2004.
- Bruchon-Schweitzer M & Lievens S. (1991). Le recrutement en Europe. Recherches en pratiques. Psychologie et Psychométrie, 12, 7-71.
- Castelnuovo Tedesco, P. (1948). A study of the relationship between handwriting and personality variables. Genetic Psychology Monographs, 37, 167-220.
- Colo C. & Pinon J. (2002). Traité de graphologie. Dynamique de l'écriture. Expansion Scientifique Française.
- Crépieux-Jamin J. (1889). L'écriture et le caractère. PUF. Paris. 1951 (14<sup>ème</sup> éd.).
- Crépieux-Jamin J. (1930). ABC de la graphologie. Presses Universitaires de France, Paris.
- Crumbaugh J.C. & Stockholm E. (1977). Validation of graphoanalysis by « global » or « holistic » method. Perceptual and Motor Skills, 44, 403-410.
- Dean G.A. (1992). The bottom line : effect size. In Beyerstein L.B. & Beyerstein D.F. (1992). The Write stuff. Evaluations of Graphology. The study of handwriting analysis (pp. 269-341). Prometheus Books, New York.
- Dean G.A., Kelly I.W., Saklofske D.H. & Furnham A. (1992). Graphology and human judgment. In Beyerstein L.B. & Beyerstein D.F. (1992). The Write stuff. Evaluations of Graphology. The study of handwriting analysis (pp. 342-396). Prometheus Books, New York.
- Delamain M. (1949). Réflexion sur l'intuition. La Graphologie, 35, p. 8.
- Dickson D.H. & Kelly I.W. (1985). The Barnum effect in personality assessment : a review of the littérature. Psychological Reports, 57, 367-382.
- Epstein S. (1994). Integration of the cognitive and the psychodynamic unconscious. American Psychologist, 49 (8), 709-724.
- Exner J.E. (1996). Manuel de cotation du Rorschach pour le système intégré. 2<sup>ème</sup> édition. Edition Frison-Roche. Paris
- Fédération Belge des Psychologues (2008). Code de déontologie des psychologues belges. Retiré de <http://www.bfp-fbp.be/index.php?hid=13&sid=41&bid=62&language=FR> le 16 juillet 2008.
- Furnham A., Chamorro-Premuzic T. & Callahan I. (2003). Does Graphology Predict Personality and Intelligence ? Individual Differences Research, 1(2), 78-94.

- Gobineau de H. & Perron R. (1954). Génétique de l'écriture et étude de la personnalité. Delachaux et Niestlé.
- Huteau M. (2004). Écriture et personnalité. Approche critique de la graphologie. Dunod. Paris.
- Lascar S. & de Villeneuve V. (2008). La graphologie. InterEditions.
- Meehl P.E. (1956). Wanted: A good cookbook. *American Psychologist*, 11, 262-272.
- Michon J.-H. (1875). Système de graphologie et Méthode pratique de graphologie. Payot, Paris, 1970.
- Nevo B. (1986). Reliability of graphology: A survey of the literature. In Nevo B. *Scientific aspects of graphology* (pp. 235-262). Charles C Thomas Publisher, Springfield, Illinois, USA.
- Peugeot J., Lombard A. & de Noblens M. (1986). Manuel de graphologie. Editions Masson, Paris.
- Pohl R.F. (2004). *Cognitive illusions. A handbook on fallacies and biases in thinking, judgement and memory.* Psychology Press. New York.
- Rolland J.-P. (2004). Evaluation de la personnalité. Le modèle en cinq facteurs. Mardaga.
- Seiler J. (1995). De Lavater à Michon. Essai sur l'histoire de la graphologie. Éditions Universitaires. Fribourg.
- Société Française de psychologie (2008). Code de déontologie des psychologues praticiens.  
Retiré de <http://www.sfpsy.org/Code-de-deontologie-des.html> le 16 juillet 2008.
  
- Stein Lewinson, T. (1991). Comment on a article by Mandeville, Peeples, and Stutler. *Perceptual and Motor Skills*, 72, 742.
- Tett R.P. & Palmer C.A. (1997). The validity of handwriting elements in relation to self report personality trait measures. *Personality and Individual Differences*, 22, 1, 11-18.
- Thiry B. (2008). Graphologie et personnalité selon le modèle en cinq facteurs. *Psychologie Française*, 53 (3), 399-410.
- Thiry B. (sous presse-a). *Écriture manuscrite et personnalité : Evaluation de la fiabilité et de la validité de la graphologie.* Dissertation doctorale, Université Catholique de Louvain, 2009.
- Thiry B. (sous presse-b). Exploring the validity of graphology with the Rorschach test. *Rorschachiana*.